

**FONDATION VIRGINIE COLOMBEL.** — Un prix de huit mille francs : à M. le chanoine BEURET, curé de l'église Saint-Désir de Lisieux (Calvados). — Un prix de sept mille francs : à L'ŒUVRE DE SAINTE-MADELEINE, Thiais (Seine).

**FONDATION DAVILLIER.** — Un prix de quatre mille francs : à L'ŒUVRE DE LA GOUTTE DE LAIT, Fécamp (Seine-Inférieure). — Un prix de deux mille francs : à la dame TALHEIMER, G., Paris.

**FONDATION DARRACQ.** — Deux prix de quatre mille francs : à LA MAISON DES HOMMES AVEUGLES, Lyon (Rhône) ; — aux ŒUVRES DE LA PAROISSE SAINTE-ANNE, Paris.

**FONDATION DEBONNOS.** — Un prix de cinq mille francs : au CALVAIRE DE ROUEN, Rouen (Seine-Inférieure). — Un prix de quatre mille francs : à « LUMIÈRE ET SANTÉ », Paris. — Quatre prix de deux mille francs : à SŒUR MARCELLIN, Léproserie de l'Acarouany (Guyane française) ; — à SŒUR MARIE-CLAIRE, Léproserie de l'Acarouany (Guyane française) ; — à SŒUR MARIE-RAPHAËL, Mâcon (Saône-et-Loire) ; — aux PAQUERETTES DU SACRÉ-CŒUR, Thiais (Seine).

**PRIX DUMOULIN.** — Un prix de deux mille francs : aux ŒUVRES DE LA PAROISSE DE MORANNES (Maine-et-Loire).

**PRIX GALLIOT.** — Un prix de trois mille francs : aux ŒUVRES DES PATRONAGES DE LA RUE DE LA PARCHEMINERIE, Paris.

**FONDATION LALAIN-CHOMEL.** — Un prix de dix mille francs : au VAL DE LIESSE, Mailly, par Urcel (Aisne). — Trois prix de cinq mille francs : aux ŒUVRES DE JEUNESSE ET D'ASSISTANCE DU QUARTIER DES HALLES, Paris, 1<sup>er</sup> ; — à L'ASSOCIATION DES AMES VAILLANTES, Paris ; — à LA MAISON DE CHARITÉ DE LA RUE DU CLOITRE-SAINTE-MERRY, Paris. — Trois prix de quatre mille francs : aux ŒUVRES SOCIALES DE SAINT-SÉVERIN, Paris ; — au RENOUVEAU, Paris ; — au BON SAMARITAIN, La Jasse (Gard). — Un prix de deux mille francs : aux COLONIES DE VACANCES DE CLICHY, Clichy (Seine).

**PRIX MAZERON.** — Un prix de deux mille francs : aux PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS.

**FONDATION NIOBÉ.** — Un prix de huit mille francs : à L'ADOPTION FAMILIALE DES ORPHELINS DE LA MER. — Deux prix de six mille francs : à L'ORPHELINAT-PRÉVENTORIUM DE LA SOLITUDE, Martillac (Gironde) ; — à M. l'abbé PICARD, La Pommeraye, par Lisieux (Calvados). — Deux prix de cinq mille francs : à L'ŒUVRE DES SŒURS DE SAINT-VINCENT DE PAUL, Vaugaindrano (Madagascar) ; — à SŒUR GAUFFRE, Saint-Denis (Seine). — Deux prix de quatre mille francs : à L'ÉCOLE DE RÉÉDUCATION DE DINAN (Côtes-du-Nord) ; — à LA COLONIE DE VAIZE, Lyon (Rhône). — Deux prix de mille francs : à L'ŒUVRE DES SEMEURS, Boulogne (Seine) ; — à L'ORPHELINAT DES ARTS, Charenton (Seine).

**FONDATION PORTENEUVE.** — Un prix de quatre mille francs : au LIVRE DE L'AVEUGLE, Paris. — Un prix de deux mille francs : à LA MISSION DE LA GARE, Dijon (Côte-d'Or).

**PRIX THORLET.** — Un prix de trois mille francs : à L'ASSOCIATION DES CITÉS-JARDINS DE FRANCE, Paris.

**PRIX VERDIER-COUDERT.** — Un prix de trois mille francs : aux MISSIONNAIRES EN ROULOTTE, Issy-les-Moulineaux (Seine).

**PRIX AMICUS. PRIX TRIGER.** — Un prix de quatre mille huit cent vingt-cinq francs : à LA COLONIE DE VACANCES ET PATRONAGE DES LIONS DE SAINT-PAUL, Paris.

**PRIX BUISSON. PRIX RIGOT.** — Un prix de trois mille deux cents francs : aux ŒUVRES DE LA PAROISSE D'HERMÉ, Hermé (Seine-et-Marne).

**PRIX AUBRIL. PRIX DUNAND.** — Un prix de mille francs au « POT-AU-FEU POUR LES VIEUX », Paris.

## PRIX DE VERTU

**PRIX BARRIOL.** — Un prix de trois mille cinq cents francs : à la demoiselle GEOFFROY, *Micheline*, Paris. — Deux prix de deux mille francs : à la demoiselle GRAPELOUX, *Micheline*, Paris ; — à la demoiselle LASCRET, *Jacqueline*, Paris.

**PRIX BELMER.** — Trois prix de deux mille francs : à la dame veuve JEANNETEAU, Levallois Perret (Seine) ; à la dame SCHEIDECKER, Rothan (Bas-Rhin) ; à la dame TAILLEUR, *Henri*, Paris. — Deux prix de mille cinq cents francs : à BRETIN, Paris ; — à la dame WARIN, *Charles*, Stenay (Meuse). — Trois prix de mille francs : à la dame veuve BRETON, *Albert*, Saint-Aubin (Jura) ; à la dame veuve VUILLOT, Champagnole (Jura) ; — à la dame veuve BAILLY, *Francis*, Clairvaux-les-Lacs (Jura).

**PRIX CAMILLE CAVELAN.** — Un prix de deux mille francs : à la demoiselle TROUVE, *Marie*, Paris. — Un prix de mille francs : à la demoiselle JAMET, *Nathalie*, Verneuil (Eure).

**PRIX COLIN DE SERZAT.** — Un prix de deux mille francs : à BONNOT, *Pierre*, Decize (Nièvre).

**PRIX COLOMBEL.** — Sept prix de deux mille francs : à la demoiselle DEQUEKER, Rexpoede (Nord) ; — à la dame BREVILLE, *Charles*, Paris ; — à la demoiselle BROUX, *Jeanne*, Willems (Nord) ; — à la demoiselle LASSERRE, *Denise*, commune de Plassay Charente-Inférieure) ; — à la demoiselle MAILLARD, *Marie*, Rhinay (Bas-Rhin) ; — à la demoiselle NIEL, *Beplisine*, commune de Prévenchères (Lozère) ; — à la demoiselle SOULIÉ, *Ginette*, Escaravage de Marcillac-la-Croze (Corrèze). — Un prix de mille francs : à la demoiselle HEYRIES, *Simone*, Château-Arnoux (Basses-Alpes).

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Quatre prix de *deux mille francs* : à la dame THINNES, Paris ; — à la dame CHAPRON, *Jeanne*, Villefranche-Grand-Phal (Yonne) ; — à la demoiselle TICHADON, *Henriette*, Querigut (Ariège) ; — à la demoiselle PAOLETTI, *Jeanne*, Tasso (Corse).

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Un prix de *six mille francs* : à la demoiselle ASSO, *Marie-Louise*, Paris.

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Trois prix de *trois mille francs* : à la dame COLLERY, *Noémi*, Martinod (Haute-Savoie) ; — à la dame veuve LEGRAND, Drancy (Seine) ; — à la dame FINIDORI, *Angèle*, Zicavo (Corse).

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Trois prix de *quatre mille francs* : à LANIER, *Guillaume*, Penvénan (Côtes-du-Nord) ; — à LEMARCHAND, *Louis*, Gourfaleur (Manche) ; — à la dame veuve ROGET, *Joseph*, Magnicourt-sur-Canche (Pas-de-Calais).

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Trois prix de *quatre mille francs* : à la dame LÉVY, *Jean*, Paris ; — à la demoiselle CHICOT, *Antoinette*, Montlhéry (Seine-et-Oise) ; — à LARREGLE, *Jean-Louis*, Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Trois prix de *quatre mille francs* : à la demoiselle FERRAND, *Jeanne*, Paris ; — à JARRET, *Théodore*, Les Coteaux (Loiret) ; — à LACOSTE, *Marius-Jean*, Montauban (Tarn-et-Garonne).

**PRIX ALEXANDRE DARRACQ.** — Vingt-cinq prix de *deux mille francs* : à la dame veuve ARBEY, *Auguste*, la Tour-du-Meix (Jura) ; — à la dame veuve PICHON, Brest (Finistère) ; à la dame veuve THOMAS, *Emile*, Équevillet (Haute-Saône) ; — à la dame veuve TROUCHAUD, *Marcel*, Dunkerque (Nord) ; — à la dame veuve NOEL, *Marcel*, Audencourt (Nord) ; — à la dame veuve MICHAUD, *Charles*, Lons-le-Saunier (Jura) ; — à la dame veuve BISCH, *Edouard*, Bischwiller (Bas-Rhin) ; — à la dame veuve BOIVIN, *Charles*, Grange-Canoz (Jura) ; — à la dame veuve BRETON, *Fernand*, Saint-Saint-Germain-village (Eure) ; — à la dame veuve CAGNE, *Louis*, Desmes (Jura) ; — à la dame veuve CAPRIOLI, *Paul*, Lons-le-Saunier (Jura) ; — à la dame veuve CARENZI, Grenoble (Isère) ; — à la dame veuve CARON, *Paul*, Watrelos (Nord) ; — à la dame veuve CONGAR, *Jean*, Crellin-Ploudaniel (Finistère) ; — à la dame veuve COUVREUR, *Léonard*, Liévin (Pas-de-Calais) ; — à la dame veuve CUNY, *Albert*, Paris ; — à la dame veuve DHEILLY, *Gaston*, Puchevillers (Somme) ; — à la dame veuve DIMPRÉ, *Henri*, Abbeville (Somme) ; — à la dame veuve DUCROcq, *Ludovic*, Hallines (Pas-de-Calais) ; — à la dame veuve FORT, *Joseph*, Vieux (Ain) ; — à la dame veuve GOLDSCHMITT, *Louise*, Saint-Quirin (Moselle) ; — à la dame veuve JACQUOR, *René*, Dombasle (Meurthe-et-Moselle) ; — à la dame veuve JOYEUX, *Marcel*, La Bure (Haute-Vienne) ; — à la dame veuve LOMBARD, *François*, Saint-Léger les-Mélèzes (Hautes-Alpes) ; — à la dame veuve PIERSON, *Abel*, Boucq (Meurthe-et-Moselle).

**FONDATION LOUISE DARRACQ.** — Sept prix de *mille francs* : à la dame veuve LORX, Doullens (Somme) ; — à la dame veuve PROVOST, *Guillaume*, Kéravel-Prospoder (Finistère) ; — à la dame veuve NICOD, *Louis*, Molinges (Jura) ; — à la dame veuve ARROT, *René*, Trévon (Côtes-du-Nord) ; — à la dame veuve RENAUX, *Lucien*, Varrains (Maine-et-Loire) ; — à la dame veuve THULLIEZ, *Maurice*, Gonnehem (Pas-de-Calais) ; — à la dame veuve LE MAZOU, *François*, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

**PRIX DAUVOIS.** — Un prix de *deux mille six cents francs* : à la dame veuve BILIE, *Robert*, Charny (Yonne).

**PRIX DAVILLIER.** — Un prix de *quatre mille francs* : à HODIESNE, *Henri*, Flers-de-l'Orne (Orne). — Cinq prix de *deux mille francs* : à la demoiselle FLAUDER, Paris ; — à la demoiselle GRÉTERIN, *Marie-Sophie*, Paris ; — à la demoiselle BAILLET, *Marie*, Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; — à la demoiselle FILIATRE, *Marie*, Paris ; — à la dame veuve BEURAERT, *Jules*, Hazebrouck (Nord). — Deux prix de *deux mille francs* : à la demoiselle GIAGNOLINI, *Marie*, Serres (Hautes-Alpes) ; — à MAGNE, *Léon*, Lisieux (Calvados).

**PRIX DOS SANTOS.** — Un prix de *trois mille francs* : à la dame LEMAITRE, Paris. — Un prix de *deux mille francs* : à la dame GODAILLER, *Gaston*, Paris.

**PRIX EXPILLY.** — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle FRANZI, *Joséphine*, Fontenay-sous-Bois (Seine). — Un prix de *mille francs* : à la dame veuve LE GALL, *Armand*, la Vicomté-sur-Rance (Côtes-du-Nord).

**PRIX CAMILLE FAVRE.** — Un prix de *trois mille cinq cents francs* : à SOULIER, *Pierre*, Brive (Corrèze). — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle VIAUD, *Germaine*, la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Inférieure). — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la dame GUYOT, Paris.

**PRIX FOURNIER-SARLOVEZE.** — Un prix de *trois mille francs* : à la dame veuve LE SAULNIER, Neuilly-sur-Seine (Seine).

**PRIX DE FREYCINET.** — Deux prix de *deux mille francs* : à la demoiselle CHAPRON, *Charlotte*, Paris ; — à la demoiselle AUGIÉ-ROBERT, *Marie-Louise*, Paris.

**PRIX GALLOIS.** — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle ALBIGEOIS, Montmorency (Seine-et-Oise).

**PRIX GÉMOND.** — Un prix de *cinq cents francs* : à GOULEY, *Maurice*, Honfleur (Calvados).

**PRIX GRANDJEAN.** — Un prix de *mille sept cents francs* : à la demoiselle GUIBERT, *Simone*, Vergt (Dordogne).

**PRIX GUIGOT.** — Un prix de *trois mille francs* : à la demoiselle CHARLES, *Marie*, Besançon (Doubs). — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle DORAT, *Marie*, Paris.

**PRIX HALLEZ-CLAPAREDE.** — Un prix de *mille sept cent cinquante francs* : à la demoiselle BARBUT, *Esther*, Le Lac, commune de Brenoux (Lozère).

**PRIX HENRI HOUDARD.** — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle VALLON, *Marie-Louise*, Bourges (Cher). — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle ROTTEBOURG, *Valérie*, Paris.

**PRIX HUOT-CONTE.** — Un prix de *deux mille sept cent cinquante francs* : à la demoiselle RABOUAN, *Madeleine*, Cachan (Seine).

**PRIX LE BLANC DE LA CAUDRIE.** — Dix prix de *deux mille francs* : à la demoiselle PREGNON, *Georgette*, Le Fresnois-Montmédy (Meuse) ; — à la demoiselle LE PABIC, *Marie*, Sègré-Vernie (Sarthe) ; — à la demoiselle MONDELIN, *Virginie*, Saint-Bonnet-de-Craye (Saône-et-Loire) ; — à la demoiselle TANGUY, Le Croisic (Loire-Inférieure) ; — à la dame veuve MONGE, *André*, Vercheny (Drôme) ; — à la dame HOUZE, Paris ; — à la demoiselle BIDET, *Eulalie*, Jallais (Maine-et-Loire) ; — à la demoiselle ROULLAND, Lisieux (Calvados) ; — à la demoiselle FORGE, *Marie*, Paris ; — à la demoiselle BOULLANGER, *Andrée*, Paris. — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle GALLET, *Jeanne*, Paris. — Quatre prix de *mille francs* : à la demoiselle DREYFUS, Paris ; — à la dame veuve GARNIER, Vitry-sur-Seine (Seine) ; — à MAS, *Guillaume*, Chirac (Lozère) ; — à la demoiselle GALTIER, *Léa*, Chaudeyrac (Lozère). — Trois prix de *cinq cents francs* : à la demoiselle CESARI, *Toussainte*, Porto-Pollo (Corse) ; — à la dame FILIPPI, *Catherine*, Serra-di-Ferro (Corse) ; — à la demoiselle TROCELLIER, *Appolonie*, Le Chapelat (Lozère).

**PRIX DENIS LEFORT.** — Un prix de *deux mille cinq cents francs* : à la demoiselle DESRIVIÈRE, *Marthe*, Paris. — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle VALLET, *Maria*, Paris. — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle SCHWEICKHARDT, Paris. — Quatre prix de *mille francs* : à la demoiselle DEWITTE, *Louise*, Paris ; — à la demoiselle DUCORON, *Céline*, Neuilly-sur-Seine (Seine) ; — à la demoiselle BLANCHET, Paris ; — à la demoiselle GARRAULT, *Léontine*, Louveciennes (Seine-et-Oise).

**PRIX LE FRAPPER.** — Un prix de *quatre mille francs* : à GUILLERME, *Paul*, Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).

**PRIX MADELEINE LEROY.** — Un prix de *quatre mille francs* : à la demoiselle PELLOUIN, La Verdrie-en-Hardanges (Mayenne).

**PRIX MELICOURT-BAUDOIN.** — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la dame veuve VALUN, *Jules*, Étaples (Pas-de-Calais).

**PRIX MERICE.** — Un prix de *trois mille francs* : à la demoiselle CRAPPIN, *Françoise*, Lambézellec (Finistère). — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle LEMARCHAND, *Odette*, Paris.

**PRIX MONTYON.** — Un prix de *trois mille francs* : à la demoiselle DE LAUGARDIÈRE, *Solange*, Paris. — Trois prix de *deux mille francs* : à la demoiselle MELLIÈRE, *Marie*, Valdoie, Territoire de Belfort ; — à la dame veuve HIROU, Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise) ; — à la dame veuve MALLET, Paris. — Sept médailles : au baron ZITELMANN D'ALVEAR, *Carlo*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à RAIMBAULT, *Eugène*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à JENGER, *Julien*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à BERTON, *Michel*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à BERTRAND DE LA GRASSIÈRE, *Paul*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à BENEDICT, *Gaston*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à POLDES, *Léo*, Nice (Alpes-Maritimes).

**PRIX EUGÉNIE MURER.** — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle BENAUDOT, *Marie-Louise*, Paris.

**PRIX PEYRARD-BEAUMANOIR.** — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle MASSON, *Emilie*, Vars (Haute-Saône).

**PRIX POGGIOLI.** — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle LEROY, *Joséphine*, Chantenoy-Villedieu (Sarthe).

**PRIX SAVOURAT-THENARD.** — Un prix de *deux mille francs* : à la dame HUMBERT, *Marie*, Paris.

**PRIX SIMONIS-EMPIS.** — Un prix de *mille huit cents francs* : à la dame veuve BERCHE, *Jules*, Billy-Montigny (Pas-de-Calais).

**PRIX VARAT-LAROUSSE.** — Un prix de *deux mille quatre cents francs* : à la dame JALADY, Le Val, par Brignoles (Var).

**PRIX VINCENT. PRIX MERCIER. PRIX SOURIAU.** — Un prix de *mille six cent cinquante francs* : à la demoiselle MARTIN, *Jeanne*, Paris.

**PRIX ANONYME. PRIX CH. BLOUET. PRIX MAUGENET.** — Un prix de *mille deux cents francs* : à BLAREAU, *Ludovic*, Saint-Gratien (Seine-et-Oise).

**PRIX GRIFFAND. PRIX MARIE LASNE. PRIX LECOQ-DUMESNIL.** — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle LANOË, *Adèle*, Paris.

**PRIX VEUVE BLOUET. PRIX GABIOU-CHARRON. PRIX GAILLARD. PRIX LETELLIER. PRIX NAVIER.** — Un prix de *mille francs* : à la dame veuve JANDOT, Paris.

**PRIX BERTHIER. PRIX LELEVAÏN.** — Un prix de *mille cent francs* : à la demoiselle GÉLOT, *Suzanne*, Paris.